

**SERVICE** Tél: 623  
**D'AMBULANCE**  
**J. Alph. DUSSAULT**  
 Directeur de Funérailles  
 Expert Embaumeur  
 129, Johnson, Succursale, 12 St.-Charles.  
 Thetford Mines.

# LE CANADIEN

**194**  
**J. A. BEAUCHEMIN**  
 Marchand de Meubles  
 Radios, Laveuses, Poêles, etc.,  
 Réparations de Radios  
 21, rue St-Joseph Près du Marché

VOL. XXVIII — No. 10 ALFRED FRENETTE, Libraire-Imprimeur, Editeur. JEUDI LE 12 MARS 1942

## Mort subite de M. Alfred Baribeau de Bienville.

Nous avons appris avec regret la mort subite de M. Alfred Baribeau, industriel bien connu de Bienville, survenue à sa résidence au cours de la nuit de vendredi le 6 mars dernier. Le défunt âgé de 66 ans et 2 mois, était le frère de Madame Alfred Frenette de cette ville.

Il laisse dans le deuil outre son épouse née Joséphine Mailhot, trois fils: M. Hervé Baribeau, industriel de Lévis, M. le Dr. Roméo Baribeau, dentiste de Lévis, M. Adrien Baribeau, voyageur de commerce de Québec. Une fille Madame Omer Duval née Gabrielle Baribeau de Bienville. Ses petits-enfants: Simon, Michel, Lise et Richard Baribeau, Denis, Denise et Andrée Baribeau, ainsi que Jacques Duval tous de Lévis. Son gendre: M. Omer Duval. Ses belles-filles: Madame Hervé Baribeau, Mme Roméo Baribeau, ainsi que Mme Adrien Baribeau. Ses soeurs: Madame Alfred Frenette de Thetford Mines, Mme Arthur St-Arnaud de St-Luc Co. Champlain, Mme Dosithee Ayotte de Ste-Geneviève, de Batis-

can. Ses beaux-frères: M. Ephrem Rousseau de St-Stanislas, M. Oscar Mailhot de Ste-Anne de la Pêrade, M. Zéphirin Mailhot de Gentilly, M. Alfred Frenette de Thetford Mines, M. Arthur St-Arnaud de St-Luc, M. Dosithee Ayotte de Ste-Geneviève.

Ses belles-soeurs: Mme Z. Mailhot, Mme Vve Roger Toulant de Ste-Geneviève, Mme Vve Hilaire Rodier, d'Otterbury Conn., et Mme Vve Charlie Roberge d'Enderslin Dokato.

Aussi un grand nombre de neveux et nièces ainsi que des cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 heures en l'église de Bienville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'inhumation fut faite au cimetière Mont Marie.

"Le Canadien" présente à la famille du regretté défunt ses plus sincères condoléances.

## A l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic PROGRAMME

Pour la semaine du 16 mars 1942

Lundi le 16 — ST-ALPHONSE de THETFORD: à 2 Hrs. de l'après-midi et de 7 Hrs à 9 Hrs le soir, clinique anti-tuberculeuse (examen gratuit des poumons aux rayons X) par M. le Dr. Alex Sirois.

THETFORD - MINES: Ecoles.

Mardi le 17 — ROBERTSON: Ecoles.

Mercredi le 18 — VIMY RIDGE: Clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique à 10.30 Hrs du matin.

COLERAIN: Clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique à 2 Hrs.

PLESSISVILLE: (Au lieu habituel) clinique anti-tuberculeuse par M. le Dr. Alex Sirois à 2 Hrs.

Jeudi le 19 — ST-MAURICE: à 10 Hrs du matin clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique.

ST-ALPHONSE: Clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique à 2 Hrs.

Vendredi le 20 — LAC NOIR: (Salle du Collège) à 10 Hrs du matin et (Salle du Conseil) à 2 Hrs. Cliniques de puériculture et immunisation anti-diphthérique.

Samedi le 21 — Bureau.

## Décès et Funérailles

**M. Ferdinand Lapierre**

Nous regrettons d'apprendre la mort d'un de nos plus anciens et estimés concitoyens. M. Ferdinand Lapierre époux de feu dame Rose St. Pierre, décédé subitement mardi, le 24 courant à sa résidence, 41 rue Saint Joseph, à l'âge de 71 ans.

M. Lapierre, qui est un pionnier de notre ville, demeurait ici depuis 52 ans. Il fut tour à tour échevin et marguillier de la paroisse Saint Alphonse. Avantageusement connu et estimé, sa mort soudaine cause d'unanimes regrets.

Il laisse dans le deuil deux filles, Mmes Marie Rose et Marie Blanche Lapierre, institutrices à l'Externat des SS, de la Charité; un frère, M. Lauréat Lapierre, shérif de Québec; deux sœurs, Mlle Isabelle Lapierre de Québec, et la R. Sœur St. Emilien (Graziella), des SS, de la Charité de Rimouski; il était le beau frère de MM. Charles Le May, de Montréal, Pierre Nadeau de Fitchburg, Edouard Nadeau de St. Pierre Baptiste M. et Mme Alfred Nadeau, d'Holyoke, Mass., et M. et Mme Arcade Nadeau de Montréal; il était aussi l'oncle du R. Père Lucien Lapierre, des Pères de St. Vincent de Paul de Québec, et de M. l'abbé Jean Paul Lapierre, professeur au Séminaire de Québec, M. et Mme Raoul Lapierre, Mlle Fernande Lapierre, M. et Mme Bernadin Landry M. et Mme Lorenzo Lannoy, M. et Mme Lucien Landry, M. et Mme Joseph Camden, M. et Mme Joseph Bagotville, M. et Mme Emmanuel Comtois, de Montréal, M. et Mme Joseph Lafond de Montréal, M. et Mme Joseph Nadeau, M. et Mme Emile et Noël Nadeau, MM. et Mmes Louréat, Alcide, Aurélien et Fednard Nadeau, M. et Mme Wilfrid Bergeron, de Ste. Sophie M. et Mme Hervé Martel de Plessisville, M. et Mme Beauchesne de Plessisville, M. et Mme Wilfrid Gaudreault de St. Pierre de Baptiste, M. et Mme Lucien Demers de Plessisville M. et Mme Beauchesne de Plessisville, La Rév. Mère St. Lucien de Lawrence Mass., M. et Mme Armand Champagne, MM. et Mmes René et Roland Nadeau, M. et Mme Hervé Fleury de Holyoke Mass., M. et Mme Albert Rop, M. et Mme Arthur Landry, M. et Mme Ernest Gravel, M. et Mme Aristide Nadeau de Fitchburg, MM. Paul Eugène et Aurélien Nadeau, de Fitchburg Mass, Mlles Berthe, Thérèse Nadeau de Montréal, MM. Charles Auguste et Marcel Nadeau de Montréal, M. et Mme Alcide Labranche de Lawrence Mass.

Les impositions funéraires eurent lieu vendredi le 27 février. L'église de St. Alphonse était revêtue de ses plus riches ornements.

M. l'abbé Jean Paul Lapierre neveu du défunt fit la levée du corps.

Le service fut chanté par le Rév. Père Lucien Lapierre, neveu du défunt, assisté de l'abbé A. Madois, vicaire de St. Maurice et de l'abbé Jean Paul Lapierre, neveu.

MM. les abbés Jean Charles Côté et le Rév. Père Roland Brulotte célébrèrent des messes basses aux autels latéraux. La messe des morts fut très bien rendue par la chorale de St. Alphonse dirigée par M. C. Adams.

On remarquait dans le sanctuaire: M. l'abbé N. Martin, M. l'abbé A. Proulx, R. R. F. des Ecoles Chrétiennes du Collège de La Salle de Thetford Mines.

Le deuil était conduit par M. Laurent Ouellette, La collecte fut faite par MM. J. A. Baillargeon, Patrick Lachance.

Portaient le cercueil: MM. J. E. Caouette, J. O. Vallières, Au-

thier, Famille Joseph Camden, Mlle Monique Nadeau, Famille Wilfrid Dodier, M. et Mme W. Charest.

Télégrammes de sympathies: Hon. Hector Laferté de Québec M. et Mme J. L. Bizier de Québec, M. et Mme Antonio Laplanche de Québec, Famille Arcade Nadeau de Montréal, MM. Gabriel et Guy Roberge de Québec, M. et Mme René Nadeau de Holyoke, M. et Mme Hervé Fleury de Holyoke, Famille Alfred Nadeau, de Holyoke, Famille Hyacinthe Charlebois de Timmins Ontario, M. et Mme Edouard Turgeon de St-Ferdinand d'Halifax, M. et Mme Lucien Courcy de Lévis, Mlle Marie Ange Martin de Marieville, Mlle Pauline Lapierre de Montréal.

Offrandes de messes: M. l'abbé Pierre Poulin, curé, Les Religieuses de l'Externat de St. Alphonse, M. l'abbé Nelson Roberge de St. Georges de Beauce M. l'abbé Paul Henri Lepage de Québec, M. l'abbé Wellie Brulotte de Québec, Les Institutrices de l'Externat et de l'Ecole St. Georges, Les Elèves des 4ième Années A. et B. de l'Externat de St. Alphonse, Les Elèves des 5ième Années C. de l'Externat, M. l'abbé Eusèbe Labbé de St. Elzéar de Beauce, Famille Adélaïde Lapierre de Breakyville, Famille Alfred Gagnon, M. J. L. Demers M. et Mme Eugène Bourassa de Lévis, Famille Emmanuel Comtois de Montréal, M. et Mme Amédée Lapierre, Dr et Mme Irénée Lapierre, M. et Mme Eugène Bégin de Québec, Dr et Mme Olivia Cyr, M. Jos. Lafontaine, M.P., Mlles Couët de Québec, M. et Mme Alfred Gilbert, M. et Mme Georges Bégin de Québec, M. et Mme J. E. Nadeau de Coleraine, Mme John Roberge, M. et Mme Hubert Roberge, Mme Joseph Bourassa de St. Jean Chrysostôme, Famille Joseph Lafond de Montréal, M. Pierre Nadeau de Fitchburg, M. et Mme Léopold Cameron, de Québec, Mme Amédée Jacques, Mlle Cécile Lapierre G.M.G. de Québec, Mlle Rose Boucher de l'Hospice de Rimouski, M. et Mme Gérard Morin, M. Georges Roberge, M. et Mme Gérard Morin, M. Rosaire Lapierre de Breakyville, M. et Mme Georges Goulet de East Broughton, M. et Mme Eugène Bourassa de St. Jean Chrysostôme, M. et Mme David Vézina de Limoulo Québec, Notaire et Mme Antoine Dumais, M. et Mme P. Allyre Roberge, M. P. Poudrier et P. Boulet, Famille Hyacinthe Charlebois de Timmins, Ontario.

Bouquets spirituels: Le Personnel de l'Hospice de Rimouski, Les Religieuses de l'Hôpital St-Joseph de Thetford Mines, Les Religieuses du Couvent St-Alphonse, Les Hospitalisés de l'Hospice Ste-Croix, Révérend Mère Ste-Georgie, Spre. du Couvent de la Malbaie, Rév. Mère Ste-Omer de Québec, Rév. Mère Ste-Bertille de Lévis, Les élèves des 4ième A. et B. de l'Externat, M. et Mme P. C. Routhier, Mlle Hélène, Rachel, Jacqueline Rou-

## M. Ls. Philippe Plamondon

Monsieur Louis-Philippe Plamondon a été nommé Représentant des prix et approvisionnement pour le bureau régional de Québec, Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Il succède à M. Louis-D. Hudon, qui a résigné ses fonctions dernièrement pour devenir contrôleur des Sorel Industries, Limited.

Monsieur Plamondon était assistant-directeur régional depuis l'ouverture du bureau de Québec.

La bannière du Tiers Ordre était portée par MM. J. W. Bou langer et Joseph Gagné.

Le drapeau de la Ligue du Sacré Cœur était porté par M. Gérard Morin.

La famille a reçu à cette occasion de nombreux témoignages de sympathies.

Tributs floraux: Mlle Rose Lapierre, Mlle Blanche Lapierre Hon. Lauréat Lapierre, Shérif de Québec, Mlle Isabelle Lapierre de Québec, M. et Mme Raoul Lapierre, M. et Mme Albert Cloutier.

Offrandes de Messes: Hon. Lauréat Lapierre, de Québec, Mlle Isabelle Lapierre, de Québec, M. et Mme Raoul Lapierre, M. l'abbé Jean-Paul Lapierre, de Québec, Rév. Père Lucien Lapierre de Québec, Les Institutrices de l'Association locale, M. l'abbé Pierre Poulin, curé, Les Religieuses de l'Externat de St. Alphonse, M. l'abbé Nelson Roberge de St. Georges de Beauce M. l'abbé Paul Henri Lepage de Québec, M. l'abbé Wellie Brulotte de Québec, Les Institutrices de l'Externat et de l'Ecole St. Georges, Les Elèves des 4ième Années A. et B. de l'Externat de St. Alphonse, Les Elèves des 5ième Années C. de l'Externat, M. l'abbé Eusèbe Labbé de St. Elzéar de Beauce, Famille Adélaïde Lapierre de Breakyville, Famille Alfred Gagnon, M. J. L. Demers M. et Mme Eugène Bourassa de Lévis, Famille Emmanuel Comtois de Montréal, M. et Mme Amédée Lapierre, Dr et Mme Irénée Lapierre, M. et Mme Eugène Bégin de Québec, Dr et Mme Olivia Cyr, M. Jos. Lafontaine, M.P., Mlles Couët de Québec, M. et Mme Alfred Gilbert, M. et Mme Georges Bégin de Québec, M. et Mme J. E. Nadeau de Coleraine, Mme John Roberge, M. et Mme Hubert Roberge, Mme Joseph Bourassa de St. Jean Chrysostôme, Famille Joseph Lafond de Montréal, M. Pierre Nadeau de Fitchburg, M. et Mme Léopold Cameron, de Québec, Mme Amédée Jacques, Mlle Cécile Lapierre G.M.G. de Québec, Mlle Rose Boucher de l'Hospice de Rimouski, M. et Mme Gérard Morin, M. Georges Roberge, M. et Mme Gérard Morin, M. Rosaire Lapierre de Breakyville, M. et Mme Georges Goulet de East Broughton, M. et Mme Eugène Bourassa de St. Jean Chrysostôme, M. et Mme David Vézina de Limoulo Québec, Notaire et Mme Antoine Dumais, M. et Mme P. Allyre Roberge, M. P. Poudrier et P. Boulet, Famille Hyacinthe Charlebois de Timmins, Ontario.

Bouquets spirituels: Le Personnel de l'Hospice de Rimouski, Les Religieuses de l'Hôpital St-Joseph de Thetford Mines, Les Religieuses du Couvent St-Alphonse, Les Hospitalisés de l'Hospice Ste-Croix, Révérend Mère Ste-Georgie, Spre. du Couvent de la Malbaie, Rév. Mère Ste-Omer de Québec, Rév. Mère Ste-Bertille de Lévis, Les élèves des 4ième A. et B. de l'Externat, M. et Mme P. C. Routhier, Mlle Hélène, Rachel, Jacqueline Rou-

## Nouveaux Prix à Marcelle Poudrier

Mlle Marcelle Poudrier, 12 ans, étudiante à l'Ecole Modèle gagnante du Premier Prix au Concours Provincial du Deuxième Emprunt de la Victoire, dans la première catégorie, 7e année, recevra un deuxième Prix au montant de 110, que lui ont souscrit les membres du Comité de Citoyens de Thetford Mines, à la suggestion de M. Léonard Demers, qui a lu le travail de Mlle Poudrier, au cours de leur séance de mardi soir.

La composition de Mlle Poudrier a reçu les éloges du Comité. On a déjà fait tenir à cette jeune étudiante les félicitations officielles du Comité Exécutif. Mlle Poudrier est la fille de M. J.-Bte. Poudrier, de la rue Farlardeau.

thier, Famille Joseph Camden, Mlle Monique Nadeau, Famille Wilfrid Dodier, M. et Mme W. Charest.

Télégrammes de sympathies: Hon. Hector Laferté de Québec M. et Mme J. L. Bizier de Québec, M. et Mme Antonio Laplanche de Québec, Famille Arcade Nadeau de Montréal, MM. Gabriel et Guy Roberge de Québec, M. et Mme René Nadeau de Holyoke, M. et Mme Hervé Fleury de Holyoke, Famille Alfred Nadeau, de Holyoke, Famille Hyacinthe Charlebois de Timmins Ontario, M. et Mme Edouard Turgeon de St-Ferdinand d'Halifax, M. et Mme Lucien Courcy de Lévis, Mlle Marie Ange Martin de Marieville, Mlle Pauline Lapierre de Montréal.

Offrandes de messes: M. l'abbé Pierre Poulin, curé, Les Religieuses de l'Externat de St. Alphonse, M. l'abbé Nelson Roberge de St. Georges de Beauce M. l'abbé Paul Henri Lepage de Québec, M. l'abbé Wellie Brulotte de Québec, Les Institutrices de l'Externat et de l'Ecole St. Georges, Les Elèves des 4ième Années A. et B. de l'Externat de St. Alphonse, Les Elèves des 5ième Années C. de l'Externat, M. l'abbé Eusèbe Labbé de St. Elzéar de Beauce, Famille Adélaïde Lapierre de Breakyville, Famille Alfred Gagnon, M. J. L. Demers M. et Mme Eugène Bourassa de Lévis, Famille Emmanuel Comtois de Montréal, M. et Mme Amédée Lapierre, Dr et Mme Irénée Lapierre, M. et Mme Eugène Bégin de Québec, Dr et Mme Olivia Cyr, M. Jos. Lafontaine, M.P., Mlles Couët de Québec, M. et Mme Alfred Gilbert, M. et Mme Georges Bégin de Québec, M. et Mme J. E. Nadeau de Coleraine, Mme John Roberge, M. et Mme Hubert Roberge, Mme Joseph Bourassa de St. Jean Chrysostôme, Famille Joseph Lafond de Montréal, M. Pierre Nadeau de Fitchburg, M. et Mme Léopold Cameron, de Québec, Mme Amédée Jacques, Mlle Cécile Lapierre G.M.G. de Québec, Mlle Rose Boucher de l'Hospice de Rimouski, M. et Mme Gérard Morin, M. Georges Roberge, M. et Mme Gérard Morin, M. Rosaire Lapierre de Breakyville, M. et Mme Georges Goulet de East Broughton, M. et Mme Eugène Bourassa de St. Jean Chrysostôme, M. et Mme David Vézina de Limoulo Québec, Notaire et Mme Antoine Dumais, M. et Mme P. Allyre Roberge, M. P. Poudrier et P. Boulet, Famille Hyacinthe Charlebois de Timmins, Ontario.

Bouquets spirituels: Le Personnel de l'Hospice de Rimouski, Les Religieuses de l'Hôpital St-Joseph de Thetford Mines, Les Religieuses du Couvent St-Alphonse, Les Hospitalisés de l'Hospice Ste-Croix, Révérend Mère Ste-Georgie, Spre. du Couvent de la Malbaie, Rév. Mère Ste-Omer de Québec, Rév. Mère Ste-Bertille de Lévis, Les élèves des 4ième A. et B. de l'Externat, M. et Mme P. C. Routhier, Mlle Hélène, Rachel, Jacqueline Rou-

## Caisse-Dotation de St-Alphonse de Thetford Mines

### CHAPITRE I

#### Constitution. Non. — But. — Circonscription et année sociales

Article 1er—Il est formé dans la paroisse de St-Alphonse comté de Mégantic entre les personnes qui ont signé la déclaration à cet effet et annexée aux présents statuts et toutes celles qui seront admises à l'avenir, une société coopérative dont le fonds social variable est formé des apports de chacun des membres.

Article 2—Cette société prend le nom "La Caisse dotation de St Alphonse. La Société peut pour fortifier son action s'affilier à une fédération de sociétés similaires.

Article 3—La Société a pour but: 1. De stimuler l'esprit de prévoyance parmi ses membres par une juste conception de la pratique de l'épargne même la plus petite.

2. De former un modeste capital par l'accumulation successive et continue de versements variables quant au montant, mais fixe quant au minimum accru en outre des intérêts et autres ressources tel que ci après prévu.

3. D'assurer au bénéficiaire la propriété d'une dotation variant suivant l'importance des versements faits dotation qui lui sera versée dans les cas suivants: a) A l'époque de son mariage; b) A son entrée dans la vie religieuse; c) Lorsqu'elle aura atteint l'âge de quarante ans, mais dans ce cas il lui sera loisible de laisser la somme qui lui revient et de continuer même ses versements comme auparavant; d) Si elle décède dans l'intervalle à des héritiers légaux.

Article 4—Le siège social est à St Alphonse dans la salle de lecture du Centre Paroissial.

Article 5—La circonscription de la Société ne s'étend pas au delà des limites de la paroisse St Alphonse.

Article 6—L'année sociale commence le premier janvier et

fini le 31 décembre.

Article 7—Les affaires de la Société sont administrées et surveillées par une commission appelée l'Exécutif et par l'Assemblée générale des sociétaires et le Comité de Surveillance.

### CHAPITRE II

#### Sociétaires

Article 8—Personne ne peut être sociétaire à moins de jour d'une bonne réputation de moralité et d'une conduite audevant de tout reproche sérieux.

De plus la sociétaire s'engage à observer les statuts et les règlements de la société ainsi que les décisions de l'Assemblée générale et de l'Exécutif.

Article 9—Les demandes d'admission et de réadmission comme sociétaires doivent être faites à la Présidente ou à la Secrétaire de la société.

Seules les demoiselles peuvent être sociétaires.

Article 10—On devient sociétaire en étant admis à signer la déclaration d'adhésion et à souscrire l'engagement requis.

Article 11—Toute sociétaire qui sans motif valable n'a pas effectué ses versements pendant trois mois peut être après avis exclusif de la Société par l'Exécutif. Seuls les versements opérés jusqu'à son exclusion lui sont remboursés sur remise de son carnet. Elle ne peut prétendre dans ce cas à aucun intérêt sur ses fonds ni à aucun des avantages accordés par la Société pour l'année en cours.

Article 12—La sociétaire qui laisse la paroisse peut continuer à faire partie de la Société.

Article 13—Une sociétaire peut être exclue par l'Exécutif si elle teint une mauvaise conduite notoire ou si elle encourt des punitions correctionnelles ou criminelles.

Article 14—La qualité de sociétaire se perd: Par démission par exclusion, par décès.

douard Bélanger, Mme Elias Leclerc, Famille M. et Mme Georges Leclerc, M. et Mme Hervé Doyon, Famille de Mme J. O. Cartier, Famille Jos Demers, Mme Vve Cyrille Allaire, M. et Mme J. O. Poiré, M. et Mme Aimé Morency, Famille Joseph Gagné, M. et Mme Joseph François Gagné, Famille Louis Gagnon, M. Charles Genest, M. Yvan Théberge, M. et Mme A. J. Roberge, Lafayette Dry Cleaning, M. et Mme Roméo Verreault, Famille Eusèbe Royer, Mme John Cookson et Famille, M. et Mme Euclide Ferland, Famille Léopold Girard, Mlle Lucille Couture, M. et Mme Alphonse Blanchet, de Breakyville, M. et Mme Jos Dussault, Famille Antoine Genest, M. et Mme Alphonse Boutin de Québec, Mlle Anne Marie Bolduc, M. et Mme Wellie B. Métivier, Famille Edouard Nadeau de St-Pierre Baptiste, Famille Maxime Carrette, M. et Mme Jean Louis Paradis, M. et Mme Nap. Beauchemin, Famille Lorio Dussault M. et Mme Joseph Garneau, M. et Mme J. W. Turcotte, Mme Mlorée Fugère, M. et Mme Joseph Hallé, Mlle Alma Samson, Famille Delphis Bédard, M. Alphonse Couture, M. et Mme J. Roméo Lemieux, Dubé & Frère, Famille J. Eugène Labrecque, Mlle Lucille Bédard, M. et Mme Eug. Larochelle de Québec, M. E. LaRose, M. et Mme Alvarado Doyon, M. et Mme J. L. Monfette, Mlles Madeleine et Lucille Tanguay, Mlle Irène Grégoire, M. et Mme Georges Côté, Mlle Lilianne Gagné, Mme Léonce Dostie, La famille Thomas Bilodeau, Mme Georges Boivin et ses enfants, Famille Alphonse Dodier, Famille Joseph Auclair, M. et Mme Ernest Bolduc, M. et Mme Philéas

Landry, M. et Mme Wilfrid Champagne, M. et Mme Georges Lafontaine, Famille Joseph Gilbert, Famille Raymond Légaré, M. et Mme Antoine Grégoire, Famille Michel Garneau, M. et Mme Edouard Déglise, Mlle Bertha Leblond, Famille Léo Morin Famille Emile Marcoux, Famille et Mme Léonce Dostie, M. et Mme Charles Fortin Jr. de Robertsonville, Famille Wilfrid Samson, Mlle Marie-Laure Bilodeau, Famille Gédéon Laplanche, M. et Mme T. P. Gagnon, Famille Ludger Talbot, Famille M. et Mme Lauréat Lacroix, M. et Mme L. U. Talbot, Mlle Gisèle Doyon, M. et Mme Lucien Lafleur, M. J. O. Landry, M. et Mme Maurice Boissonault, M. et Mme Ph. Payeur, Mlle Bibiane Paradis, Famille Tobie Morneau, M. et Mme Hilaire Grégoire, Mlle Marcelle Garneau de Québec, M. et Mme Edouard Doyon de Québec, Mme Johnney Grégoire, M. et Mme Roméo Trudel, Famille J. Patrick Lachance, M. Jos O. Vallières, Mlle Marguerite Vallières, Famille Samuel Lamothe, M. et Mme Pierre Roy, M. et Mme Roland Nadeau, M. et Mme Gaudias Lessard, M. Edouard Fillion, Mlle Anne Marie Morin Famille Arthur Caron, M. et Mme Adélaïde Fournier, Famille Jos Proulx, Mme Jean Louis Gagnon, Mlles Lucienne et Yvonne Charest, M. Henri Roberge, Mlles Marcelle et Laurette Daigle, Mlle Lucienne Clavet, Famille Arthur Ville-neuve, M. et Mme J. W. Boulanger, Mlle Madeleine Lemieux, Famille Paul Goulet, Famille J. A. Campeau, Mme J. St-Hilaire, Mlle Jeanne d'Arc St-Hilaire, Inst., Famille Oscar Boutin, Famille Thomas Vachon de St-Frédéric de Beauce, Fa-

#### Article 15—Dans le cas de démission et d'exclusion, la sociétaire n'a droit qu'à remboursement de ses seuls versements sans intérêt ni participation aux avantages que la Société peut être en état d'offrir à ses membres pour l'année alors en cours ainsi que prévu par l'article 18. La disposition qui précède ne s'applique pas dans le cas de décès. Article 16—Chaque sociétaire a droit à un carnet nominatif conforme au modèle approuvé par l'Exécutif. Ce carnet doit être présenté à chaque versement afin de prévenir toute erreur. Au cas où un carnet est perdu la Société en donne un autre sur paiement de l'honoraire fixé par l'Exécutif. Article 17—Une sociétaire qui pour des motifs sérieux se croit obligée de démissionner contrairement aux dispositions prévues par l'article 3 doit adresser sa démission à la Présidente ou à Secrétaire de l'Exécutif en spécifiant les motifs qui l'engagent à faire une telle demande. L'Exécutif doit examiner ces motifs et décide si dans un tel cas la démissionnaire participera ou non aux avantages de la Société. Article 18—Une personne cesse d'être sociétaire dans les cas suivants: "a" Si elle se marie "b" Si elle entre dans la vie religieuse. Dans chacun de ces cas elle retire ses versements accumulés et a droit de partager dans les profits réalisés par les placements faits par la Société et d'avoir une part du supplément qui peut être accordé à même des legs recettés de soirées ou autres ressources que la Société s'est procurés et cela en proportion des versements opérés et du temps écoulé. L'intérêt acquis l'année précédente sert de base pour apprécier celui qui peut être accordé pour l'année alors en cours.

mille Ulric Labarre, Famille Evariste Doucet, Famille Emile Bertrand, Mlle Patricia Moran, M. et Mme Albert Cloutier, Famille Gédéon Brulotte, M. et Mme Jos E. Fortier, Famille Wilfrid Bergeron, de Ste-Sophie Famille Mastai Fecteau, M. et Mme P. E. Lagueur, M. et Mme Joseph Drolet, de St-Pierre Baptiste, Famille Urbain Roy, Famille Alfred Nadeau, de Holyoke Mass., M. et Mme Léonce Gagnon, Famille Alex Boulé, M. et Mme Joseph Corriveau, M. Jos Shéridan, M. et Mme Lucien Landry, M. et Mme L. J. A. Baillargeon, M. et Mme Hervé Bisson, M. et Mme Rosario Phœneuf de Sherbrooke, Mlle Valérienne Lapierre, du Lac Noir, Famille J. E. Trottier, M. et Mme Borromée Charest, Famille Henri Jacob, Famille Omer Gosselin, M. et Mme Ludger Grégoire, M. et Mme Arthur Landry de Fitchburg Mass., M. et Mme Ernest Morency, M. J. E. Deveau, Mlles Jobin, M. et Mme Wilfrid Desrosiers, M. Avila Roy, M. et Mme Edouard Doyon de Québec, M. et Mme Nazaire Paradis, M. Ephrem Fecteau, de Robertsonville, Mlle Maria Lamothe, M. et Mme François Faucher, Famille Alphonse Allard, Famille Wellie Lapierre, de Black Lake, M. et Mme Hertel Bélanger, Mlle Marie Aimée Paradis, M. et Mme Ernest Laplante, M. Gédéon Fillion, Famille Joseph Nadeau, Famille Raoul Boulanger de Victoriaville, M. et Mme Alidas Phœneuf de Sherbrooke, Mlle Thérèse Pomerleau, M. et Mme John Lessard, Famille Arthur Dumas, M. et Mme Jos Daigle, M. et Mme Ludger Fugère, M. Ernest Carreau, notaire, Mlles

Landry, M. et Mme Wilfrid Champagne, M. et Mme Georges Lafontaine, Famille Joseph Gilbert, Famille Raymond Légaré, M. et Mme Antoine Grégoire, Famille Michel Garneau, M. et Mme Edouard Déglise, Mlle Bertha Leblond, Famille Léo Morin Famille Emile Marcoux, Famille et Mme Léonce Dostie, M. et Mme Charles Fortin Jr. de Robertsonville, Famille Wilfrid Samson, Mlle Marie-Laure Bilodeau, Famille Gédéon Laplanche, M. et Mme T. P. Gagnon, Famille Ludger Talbot, Famille M. et Mme Lauréat Lacroix, M. et Mme L. U. Talbot, Mlle Gisèle Doyon, M. et Mme Lucien Lafleur, M. J. O. Landry, M. et Mme Maurice Boissonault, M. et Mme Ph. Payeur, Mlle Bibiane Paradis, Famille Tobie Morneau, M. et Mme Hilaire Grégoire, Mlle Marcelle Garneau de Québec, M. et Mme Edouard Doyon de Québec, Mme Johnney Grégoire, M. et Mme Roméo Trudel, Famille J. Patrick Lachance, M. Jos O. Vallières, Mlle Marguerite Vallières, Famille Samuel Lamothe, M. et Mme Pierre Roy, M. et Mme Roland Nadeau, M. et Mme Gaudias Lessard, M. Edouard Fillion, Mlle Anne Marie Morin Famille Arthur Caron, M. et Mme Adélaïde Fournier, Famille Jos Proulx, Mme Jean Louis Gagnon, Mlles Lucienne et Yvonne Charest, M. Henri Roberge, Mlles Marcelle et Laurette Daigle, Mlle Lucienne Clavet, Famille Arthur Ville-neuve, M. et Mme J. W. Boulanger, Mlle Madeleine Lemieux, Famille Paul Goulet, Famille J. A. Campeau, Mme J. St-Hilaire, Mlle Jeanne d'Arc St-Hilaire, Inst., Famille Oscar Boutin, Famille Thomas Vachon de St-Frédéric de Beauce, Fa-

(Suite à la page 4)

CARTES PROFESSIONNELLES

TELEPHONE: 39
Dr J. E. BEAUDET
MEDECIN-CHIRURGIEN
Consultations: 12.30 à 3 hres et 6.30 à 8 hres.
Dimanche: 1 à 2 de l'après-midi.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 274
L. U. TALBOT, C. R.
AVOCAT
Edifice de la Banque de Montréal
Au-dessus de J.-E. Marcoux, Ltée.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 454
J.-R. SAVOIE, M. D.
MEDECIN-CHIRURGIEN
Bureau: 12.30 h. à 3.30 et 7 h. à 8.30
453, RUE NOTRE-DAME
THETFORD MINES, QUE.

LUCIEN DROLET, C. R.
AVOCAT
RUE NOTRE-DAME, EDIFICE GAGNON
(Voisin du Bureau de Poste)
TEL. Bureau 451 — TEL. Rés. 176
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 46
Dr P. L. DAIGNEAU
D.D.S., L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
(Edifice Beaudoin)
THETFORD MINES, QUE.

TEL. BELL:
THETFORD MINES: 53 — tous les jrs
BLACK LAKE: 315 — tous les soirs
A. H. CHABOT
AVOCAT
Commissaire de la C. S. A.
343, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 655.
Dr B. LAURENCE
MEDECIN-VETERINAIRE
rue Notre-Dame Thetford-Mines

TELEPHONE: 298
JOS. DUQUET
MECANICIEN
Reparation d'engin à gazoline,
système électrique d'automobile
et batteries.
121, RUE ST-ALPHONSE,
THETFORD MINES, QUE.

Tél.: Bureau 63 Résidence 217
J.-M. ROBERGE,
NOTAIRE
B. A., L.L. B.
(Edifice "Hôtel de Ville")
Rue, Notre-Dame Thetford Mines

Rien n'embarrasse autant le
petit commerce et la petite indus-
trie que certains règlements
concernant le travail.
L'innocence est quelque chose
de si rare et de si précieux, qu'il
faut pleurer avec des regrets é-
ternels sa perte dans les jeunes
âmes.
Timon-David

ARTHABASKA

Va-et-Vient—
—M. Albert Bergeron est allé
à Kingsy Falls ces jours derni-
ers.
—M. et Mme Perreault de Ste
Elizabeth sont venus visiter
leurs jumelles à l'Hôtel Dieu
d'Arthabaska.
—M. G. E. Gendreau est de
re tour d'un voyage à Trois
Rivières.
—Mlle Blanche Hudon à
Montréal cette semaine.
—Mlle Ant. Béliveau à Prin-
ceville en fin de semaine.
—Mlle Madeleine Croteau
dans sa famille à St. Paul.
—M. Cyrille Hudon de retour
d'un voyage à Québec.
—M. M. Croteau à Plessisvil-
le cette semaine.
—Mme J. E. Hudon est allée
à Victoriaville cette semaine.
—M. Lachance de Ste. Hélène
de Chester à Arthabaska.
—M. L. A. Gagnon de Ste.
Hélène de Chester de passage à
Arthabaska.
—Mlles Gisèle Poisson et
Laurette Bergeron sont allées à
Montréal ces jours derniers.
—M. G. Spénard de Montréal
dans sa famille.
—M. L'abbé C. Bécotte de

498
Tout comme un neuf
Cpoël-là va rluire,
Pis j'va t'faire ça
dans l'temps de l'dire!
MINE A POËLE
SULTANA
Liquide ou Pâte

Montréal en visite chez son
frère Le Dr. Jean Marie Bé-
cotte.
—Mlle Augustine Provencher
de Windsor Mills chez M. Al-
fred Provencher ces jours derni-
ers.
—M. O. Beaumier de Warvi-
ck est venu visiter sa femme à
l'Hôpital.
—Mme J. S. Michaud de Ste.
Anne de la Pocatière chez le
Dr. J. M. Bécotte.

LA GUERRE PASSE AU
PREMIER PLAN DANS
LE RAPPORT DE LA
METROPOLITAN LIFE

L'argent que les assurés
affectent au paiement
des primes aide à l'achat
des engins de guerre.

Ottawa, le 9 mars. — Le soixante-
quatrième rapport annuel, que la
Metropolitan Life Insurance Com-
pany vient de faire paraître, révèle
la contribution de premier ordre que
chaque détenteur de police apporte
à l'effort de guerre au moyen des
primes d'assurance-vie qu'il paie.
Le rapport insiste sur le fait que,
en temps de guerre, la sécurité
provenant de l'Assurance-Vie acqui-
ert une nouvelle signification.
Plus que jamais la sécurité de la
famille doit passer avant tout.
Cependant, tout en créant cette
sécurité, les dollars affectés à
l'Assurance-Vie, et convertis en Obli-
gations du Gouvernement, aident
à l'achat d'avions, de chars d'assaut,
de navires, de canons et des divers
autres engins de guerre. Les dollars
de l'Assurance-Vie, tant au Canada
qu'aux États-Unis, aident à faire
marcher les Industries d'où pro-
viennent, en abondance, l'acier, les
produits chimiques, l'huile, la
nourriture, les munitions et les
autres matériaux requis pour la
guerre, et ils aident à développer les
usines de production d'énergie et
les moyens de transport.



EDWIN C. McDONALD
Monsieur McDonald est vice-
président administrateur à la Metro-
politain Life Insurance Company,
qui a affecté \$18,000,000 aux
Emprunts de Guerre du Gouverne-
ment du Dominion.

La Metropolitan rapporte que ses
placements en valeurs gouvernemen-
tales du Canada et des États-Unis
s'élevaient à \$1,819,913,987.

Pour l'exercice qui s'est terminé
le 31 décembre 1941, la Metropolitan
rapporte un total de \$25,433,226,148
d'Assurance-Vie en cours, et un
capital assuré de \$1,634,617,475 et
\$25,307,024 de bénéfices hebdoma-
daires prévus par l'Assurance. Acci-
dent et Maladie, assurances qui ont
protégé plus de 29,400,000 de
personnes assurées par la Compa-
gnie, au Canada et aux États-Unis.

Le volume d'assurance, tout comme
le nombre des assurés, constitue un
nouveau record dans les annales de
la Compagnie. Pour la dixième
année consécutive les paiements
effectués aux détenteurs de police et
à leurs bénéficiaires ont excédé
un demi-milliard de dollars, les
paiements effectués au cours de
1941, s'élevaient à \$567,941,200. Plus
de \$883,700,000, soit plus de 67 pour
100 de ce total a été payé ou crédité
des détenteurs de polices vivants.

Une augmentation de \$290,255,555
dans les valeurs actives a porté à
\$5,648,047,196 l'actif de la Compa-
gnie, à la fin de 1941. Cet actif
qui est entièrement détenu au profit
des assurés, couvre les engagements
y compris les réserves statutaires de
polices de \$5,189,988,752, les fonds
surplus spécial de \$7,190,000, les
fonds non attribués (surplus) de
\$340,894,142, et la réserve pour les
dividendes payables aux assurés, en
1942, au montant de \$109,974,302.

Avec la participation de 1942, le
montant total payé ou crédité, par
la Compagnie à ses détenteurs de
polices, en dividendes (y compris
les bonis versés antérieurement à
la mutualisation de la Compagnie,
en 1915) s'éleva à plus de un mil-
liard et trois-quarts de dollars.

M. Edwin C. McDonald, vice-
président administrateur à la Di-
rection Générale au Canada, a fait
remarquer qu'il y avait environ
deux millions d'assurés à la Metro-
politain, au Canada, et qu'ils possé-
daient \$1,294,023,576 d'assurance
auprès de la Compagnie.

Monsieur McDonald fit aussi
remarquer l'augmentation dans les
placements de la Metropolitan, au
Canada, placements qui s'élevaient
maintenant à \$315,360,648. De ce
total, \$104,982,562 sont en Obligations
du Gouvernement du Domi-
nion; \$102,808,620 en obligations
provinciales ou municipales, et
\$107,578,466 en placements divers.
Ces chiffres comprennent les
\$28,000,000 affectés aux Emprunts
de Guerre et de la Victoire jusqu'au
31 décembre 1941. Depuis, la
Metropolitan a affecté un autre
\$20,000,000 au Deuxième Emprunt
de la Victoire, en février 1942. Les
placements existants, à la fin de
l'année, plus les montants payés
aux Canadiens par la Metropolitan,
depuis qu'elle fait affaires au
Canada, excèdent le total des primes
versées par les Canadiens de plus
de \$101,250,000.

Les sommes payées par la
Metropolitan aux assurés canadiens
et leurs bénéficiaires, en 1941, se
sont élevées à \$28,977,869. L'Assu-
rance-Vie nouvelle émise au Canada,
s'est élevée à \$184,704,051.

Fais à autrui ce que tu vou-
drais qu'il te fut fait, c'est bien
fais-lui ce qu'il voudrait qu'il
lui fut fait, ce sera mieux.

DEVIENT DE LA
FERRAILLE GRÂCE
à de la
FERRAILLE
GARDEZ:
FERRAILLE,
CHIFFONS,
VIEUX
PAPIER ET
CAOUTCHOUC
POUR LA RÉCUPÉRATION
COMITE CENTRAL
Association B. P. O. Elks
Téléphone: 723
Thetford Mines.

CHRONIQUE
RELIGIEUSE
SAINT-ALPHONSE
BAPTEMES: —
Le 6 mars — Joseph, Léo,
Gilles fils de Tancred Giguère
et de Rose Annette Bédard;
Parrain Donat Giguère; marrain-
ne Yvonne Giguère, son épouse
oncle et tante de l'enfant.

Le 8 mars — Marie, Blanche,
Carmelle, Monique fille de Mau-
rice Routhier et de Méline Pa-
quet; Parrain Fortunat Paquet;
marraine Marie Blanche Jacques
son épouse, oncle et tante de
l'enfant.

Le 8 mars — Joseph, Léon,
Dolias fils de Archélas Fecteau
et de Rose Anna Auclair de
Sacré-Coeur de Marie; Parrain
Donat Dubois; marraine Irène
Fecteau, beau-frère et soeur de
l'enfant.

Le 8 mars — Joseph, Marc,
Jean fils de Sinai Rousseau et
de Bertha Thibodeau; Parrain
Claude Rousseau; marraine Hen-
riette Rousseau, frère et soeur
de l'enfant.

SEPTUAGESIMES —
Le 6 mars — Désanges La-
prise épouse de Eusébe Théber-
ge décédée à l'Hôpital St-Joseph
le 3 mars à l'âge de 53 ans et 1
mois.

Le 11 mars — Désiré Rose-
berry époux de Marie Couture
décédé en cette paroisse le 9
mars à l'âge de 56 ans et 9 mois

Vieux journaux à vendre à 1c
la lb.
S'adresser à 1c
Librairie Frenette
421 rue Notre Dame
Thetford Mines

Echos MONDAINS—

—M. l'abbé A. Proulx, vicaire
à St-Alphonse de Thetford Mi-
nes a passé quelques jours à
Montmagny à l'occasion du dé-
cès d'un parent.

—M. A. J. Robert, ainsi que
ses enfants, de passage à Iber-
ville, en fin de semaine, pour
assister aux funérailles de Mme
A. Danault.

—Mlle Thérèse Dussault est
revenue d'un voyage de quel-
ques jours à Québec.

—M. C. A. Lessard de Dis-
raeli était de passage en ville
au commencement de la semaine
par affaire.

—M. le Dr Xavier Beaulieu
était de passage à Québec au
commencement de la semaine.

—M. Jean Marie Perron était
de passage à Québec samedi
dernier.

populaires
Les Sweet Caps sont de
la meilleure compagnie.
Elles sont si douces, si
rafraîchissantes parce
qu'elles rendent plus
agréable encore chaque
moment de plaisir.
Comme elles sont faites
de 38 classifications de
tabacs virginiens du meil-
leur choix, il n'est que
naturel que ce soient les
cigarettes les plus popu-
laires au Canada.
CIGARETTES
sweet caporal
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

ANNONCES CLASSIFIEES

PERDU
Un grand câble a été perdu
en fin de semaine, soit sur la
rue Notre Dame ou sur la rue
Johnson.
Si quelqu'un l'a trouvé veuil-
lez le rapporter au
Bureau du Canadien
421 rue Notre Dame
lfs. x 10 Thetford Mines

AVIS
Je ne serai pas responsable
d'aucune dette contractée en
nom nom, par qui que ce soit,
sans un écrit signé de ma main.
M. Achille Duclou
33 rue Ste. Anne
3 fs x 10 Thetford Mines

FILLES DEMANDEES
Filles demandées pour ouvra-
ge générale. S'adresser à La
Surintendante Sherbrooke Hos-
pital, Sherbrooke, que.
CHAMBRES DEMANDEES
On demande trois apparte-
ments non meublés avec cham-
bre de bain à disposition, pour
une jeune femme de bureau.
S'adresser au bureau
"Le Canadien"
Casier postal 247
3fs x 10 Thetford Mines.

AVIS
Je ne serai pas responsable
d'aucune dette contractée en
mon nom par M. Clément Na-
deau, sans une signature de ma
main.
M. Henri Nadeau
No. 234, 6ième Rue
Quartier Rousseauville
3fs-x-10 Thetford Mines

REMERCIEMENTS
POUR SYMPATHIES
Madame Delphis Verreault et
ses enfants remercient sincère-
ment toutes les personnes qui
leur ont témoigné des marques
de sympathies à l'occasion de la
mort de Monsieur Delphis
Verreault.
lfs x 10

A l'Ecole Anglaise
Quirion
BUREAU DE PLACEMENT
Hommes d'affaires et profes-
sionnels, si vous avez be- in l'un
jeune homme ou d'une jeune
fille connaissant très bien les
deux langues et qualifiés pour
travail de bureau en général, ou
comme sténographes, adressez-
vous sans tarder à l'ECOLE
ANGLAISE QUIRION.
Nos finissants sont en nombre
limité, mais ils n'en sont pas
moins très recherchés.

CLAVIGRAPHIE A LOUER
Clavigraphie en très bonne
condition à louer pour un prix
raisonnable.
S'adresser Librairie Frenette
421 Notre Dame

ÉPARGNEZ
POUR
LA VICTOIRE
Si chaque membre de la nouvelle armée
ouvrière du Canada économise davantage, l'effort du
pays pour gagner la guerre en sera puissamment accru.
Chaque dollar que vous épargnez rend disponibles de
la main-d'oeuvre et des matériaux pour des fabrica-
tions de guerre dont le besoin est très urgent.
Vos économies que vous prêtez au pays en souscrivant
des Certificats d'épargne ou des Obligations de la
Victoire, intensifieront l'effort du Canada et hâteront
la victoire et la paix.
L'épargne, c'est du patriotisme pratique
LES BANQUES A CHARTE
DU CANADA

La Vraie Saveur de Hollande du
GIN
de KUYPER
en fait le genièvre qui se vend le plus
dans la province de Québec et dans le
monde entier
10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,
\$1.05 \$2.40 \$3.45
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de
John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
CE PRODUIT
SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 247 ANS
Maison fondée en l'an 1695

ECHOS MONDAINS

"LE CANADIEN" demande aux lectrices de cette page de vouloir bien contribuer à la rendre plus intéressante et de faire de ces colonnes les leurs.

M. et Mme J. Rodrigue de St. Méthode étaient à Thetford Mines en fin de semaine chez des parents.

M. et Mme Léonidas Thiviège de Sacré Coeur de Jésus étaient en ville en fin de semaine.

M. Roméo Dubreuil de St. Méthode en visite dimanche dernier chez son cousin M. Albert Trépanier.

M. Oliva Dodier de cette ville était à Robertson dimanche chez des amis.

M. Eugène Lacroix de Sacré Coeur de Marie est actuellement en ville chez des parents.

M. Paul Boutin de cette ville est actuellement à Montmagny pour quelque temps.

M. Emilien Jacques, militai re de Lauzon, en visite sur fin

de semaine, dans sa famille. —Mlle Yvette Madore de Québec en visite chez ses parents M. et Mme Joseph Madore.

M. et Mme Victor Sansoucy ont passé quelques jours à Montréal chez son frère M. Arthur Sansoucy, qui est actuellement gravement malade.

M. et Mme Joseph Roy et leurs enfants d'East Angus en visite dimanche dernier chez leurs parents M. et Mme Pierre Roy.

Mme Alphonse Faucher de St. Jean Brébeuf est actuellement à l'Hôpital St. Joseph de cette ville pour subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Yvette Baillargeon était de passage à Québec en fin de semaine.

M. Jules Mathieu a passé quelques jours dans sa famille ainsi que Mlle Jacqueline Frenette ont passé quelques jours à Lévis à l'occasion du

La FAIBLESSE... PILULES ROUGES... ICHNIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

de son oncle le Révérend Père Lionel Mathieu O.M.

Mlle Rachel Royer était de passage à Valley Junction dimanche dernier.

Madame Alfred Frenette ainsi que Mlle Jacqueline Frenette ont passé quelques jours à Lévis à l'occasion du

décès de son frère M. Alfred Baribeau.

M. et Mme J. A. Lambert de Robertsonville sont revenus au commencement de la semaine d'un voyage à Québec.

M. Alfred Frenette ainsi que M. Paul et Mlle Mariette Frenette étaient de passage à

Lévis pour assister aux funérailles de M. Alfred Baribeau.

Mme A. J. Robert passe la semaine à Iberville, à l'occasion du décès de sa mère Mme A. Danault.

M. B. Dionne, de Garthby, en ville, ces jours derniers.

M. l'abbé Parent, curé de Garthby, en ville, ces jours derniers.

M. Alphonse Renaud de Québec, était de passage en ville au courant de la semaine par affaire.

Mlle Alma Samson était de passage à Québec dimanche dernier.

M. C. E. Martel, ancien gérant de la Cie Legaré Ltée de cette ville nous a quitté pour aller demeurer à Joliette où il a été transféré.

Mlle Juliette Rioux était de passage à Québec dimanche der

LA COLONNE DE "COUSINE BLANCHE" Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.

Pour remédier à l'état défectueux de la peau

Le fait que vous vous maintenez en bonne santé n'empêche pas une peau qui est naturellement grasse ou sèche de continuer à l'être — il faut donc une attention constante pour remédier à l'état défectueux de la peau.

Prenons d'abord le cas des peaux grasses. L'absolu propreté s'impose, car dans ces cas une peau grasse est plus exposée qu'une peau sèche aux points noirs. Après le lavage à fond, le visage devrait être onctueux d'une lotion apte à contracter les pores — l'alcool, le Witch Hazel ou un bon astringent quelconque.

L'eau froide possède également des qualités astringentes et devrait être utilisée après le nettoyage de la figure pour finir la toilette du visage. Il faut per sévéral dans ce traitement chaque soir, jusqu'à ce que les pores de la peau soient normaux. De plus, il faut appliquer un astringent avant de se faire une beauté (maquillage). Éviter les crèmes de fond.

Les peaux sèches doivent, et les aussi, être toujours scrupuleusement propres. Une ablu tion au savon et à l'eau s'impose deux fois par jour, mais si la peau est exceptionnellement sèche ou sensitive, je recommande l'usage occasionnel d'une crème nettoyante avant les ablu tions; puis de faire suivre le lavage par une crème plus épaisse. Ser vel vous également de crème pour les nettoyages entre les grandes ablu tions du matin et du soir. Comme la sécheresse de la peau est due au mauvais fonc tionnement des glandes qui assu rent à la peau son onctuosité il faut recourir à des moyens arti ciels pour redonner à la peau les huiles qui lui manquent. Avant de vous coucher et après l'ablu tion du soir, massagez une crème vitaminée sur le visage et laissez même une couche de crème sur le visage pendant la nuit. Il existe sur le marché d'excellentes crèmes pour peaux sèches. Ne manquez pas de faire usage d'une crème de fond avant d'ap pliquer votre maquillage.

Rappelez vous que les peaux sèches sont plus aptes à se rider — si vous voulez éviter les rides prématurées, soignez votre peau.

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté des yeux, des cheveux, l'enlèvement des enlaidissants poils follets, le développement normal du buste de la maigre, des poids et mesures normaux, des mains, de la transpiration excessive que vous pourriez vous procurer en adressant ses lettres "Cousine Blanche" 197 ouest, rue Ste. Catherine, Montréal. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel ou lesquels de ces feuillets vous intéressent et de m'en voyer un timbre poste de 3c pour chacun, afin de les recevoir dans une enveloppe discrète qui ne révèle pas leur origine.

Cousine Blanche

Votre Assurance-Vie en Temps de Guerre

EN TEMPS DE GUERRE, la sécurité qui provient de votre Assurance-Vie acquiert une nouvelle signification. Plus que jamais, la sécurité de la famille doit passer avant tout.

Tout en créant cette sécurité, l'argent que vous affectez à votre Assurance-Vie, et qui est converti en Obligations du Gouvernement, aide à l'achat d'avions, de chars d'assaut, de navires, de canons et de divers autres engins de guerre. C'est ainsi que l'argent avec lequel vous avez acheté votre Assurance-Vie aide à épargner votre vie et à sauvegarder vos libertés.

À la fin de 1941, la Metropolitan avait \$1,319,913,986.74 de placé, en tout, en Obligations Gouvernementales du Canada et des États-Unis,

soit plus de 23 pour 100 de l'actif de la Compagnie.

Les dollars de l'Assurance-Vie, tant au Canada qu'aux États-Unis, aident à faire marcher les industries d'où proviennent, en abondance, l'acier, les produits chimiques, l'huile, la nourriture, les munitions et les autres matériaux requis pour la guerre, et ils aident à développer les usines de production d'énergie et les moyens de transport. Chaque mois, une proportion de plus en plus grande de ces dollars d'Assurance-Vie cesse de servir à des emplois de temps de paix et est affectée à des usages et des industries de guerre.

Par suite de la haute valeur que le public attache à l'Assurance-Vie, par suite de l'amélioration dans

le service de nos Agents, et de la hausse dans les revenus de la nation, en 1941, les déchéances et les rachats n'ont jamais été si peu nombreux, dans les annales de la Compagnie.

Pour faire face à ses engagements envers ses détenteurs de polices, en 1941, la Metropolitan a payé ou crédité à ses détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires, plus de \$567,900,000. Plus de \$383,700,000 de ce montant a été versé ou crédité à des détenteurs de polices vivants.

La Metropolitan est une compagnie à forme mutuelle. Son actif est conservé pour le bénéfice de ses détenteurs de polices et de leurs bénéficiaires. Entre-temps, cet actif, comme ce fut toujours le cas dans le passé, est consacré à des usages répondant aux besoins de la nation.

ÉTAT DE LA SITUATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1941

Table with columns: ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES; ACTIF PERMETTANT DE FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS. Includes sub-sections: Réserves statutaires des polices, Dividendes aux détenteurs de polices, Fonds pour versements futurs sur les Contrats Supplémentaires, etc.

FONDS DE SURPLUS: \$348,084,142.71

La Compagnie a un actif total qui excède de \$348,084,142.71 le total de ses engagements. Cette excédent donne une plus forte assurance que, lors de leur échéance, tous les bénéfices seront intégralement payés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. Il se compose des deux postes ci-dessous: Fonds de surplus spécial . . . \$7,190,000.00 Fonds non attribués (surplus) . . . \$340,894,142.71

Cet excédent constitue une réserve contre les pertes qui peuvent être éprouvées du fait des conditions économiques ou par suite de sinistres imprévus.

N.B. — Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent \$256,949,853.57 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

Au Canada

Ces faits importants qui marquent le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1941, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada.

Il y avait environ 2,000,000 de détenteurs de polices de la Metropolitan, au Canada, à la fin de 1941.

Sur six personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan.

La Metropolitan avait affecté \$28,000,000 aux Emprunts de Guerre et de la Victoire, à la fin de 1941. (De plus, la Metropolitan a affecté \$20,000,000 au Deuxième Emprunt de la Victoire, en février 1942).

Le total de l'Assurance-Vie détenue par les Canadiens, auprès de la Metropolitan, à la fin de l'année, était de \$1,294,023,576, dont 55 1/2% à la Branche Ordinaire, 9 1/2% à la Branche du Groupe, et 35% à la Branche Industrielle.

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle y a commencé ses opérations, plus les capitaux qu'elle a de placés, au Canada, dépasse d'au delà de \$191,250,000 le total de ses encaissements en primes, au Canada.

Les placements de la Metropolitan, au Canada, se chiffraient, le 31 décembre 1941, à \$318,369,647.76.

Table with columns: Valeurs du Gouvernement du Canada, Valeurs des provinces et des villes, Tous autres placements. Values: \$104,982,862.49, 102,808,619.82, 107,878,465.45

Metropolitan Life Insurance Company (COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

Siège Social: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER, Président du Conseil

Direction Générale au Canada: OTTAWA

LEROY A. LINCOLN, Président

EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

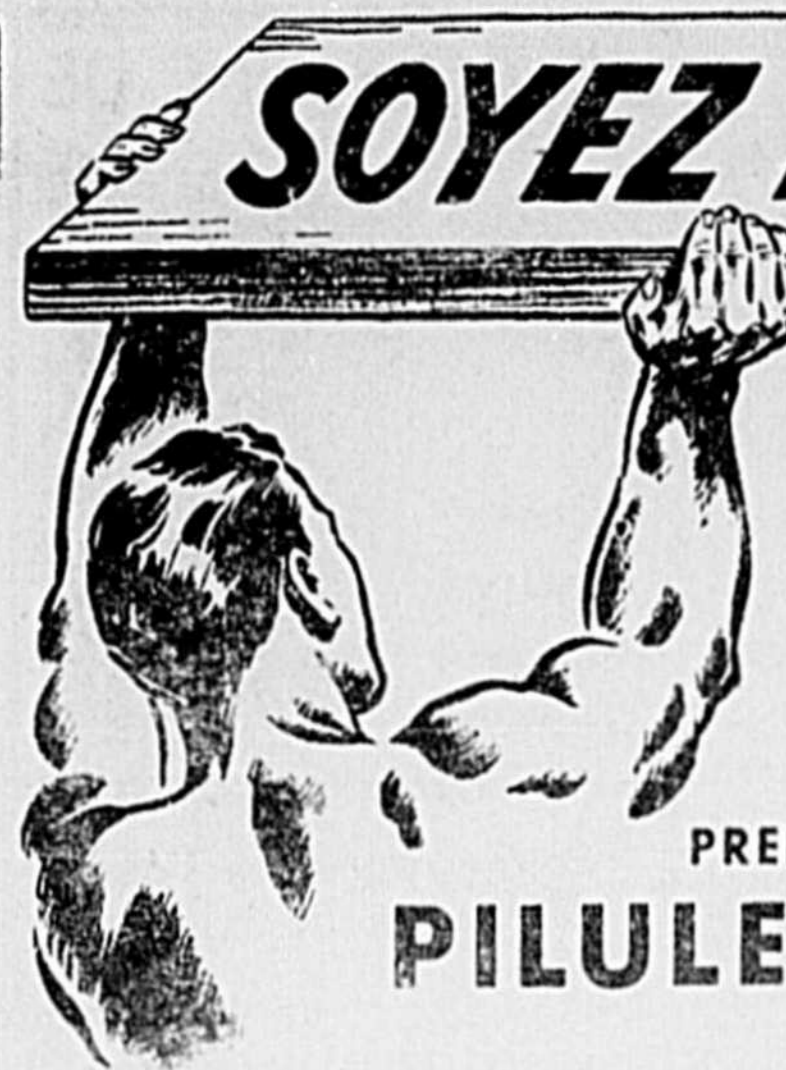
METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY, Direction Générale au Canada, Ottawa.

Veillez m'adresser un exemplaire du rapport annuel destiné aux assurés et intitulé "Votre Assurance-Vie en Temps de Guerre".

Form with fields: Nom, Adresse, Localité, Province

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS? LINIMENT MINARD

**SOYEZ FORT**



SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

**Si vous buvez ne conduisez pas**

Un jour viendra peut-être prochainement où, conduite en état d'ivresse, méritera une arrestation au chauffeur coupable si une épreuve de laboratoire indique que son sang contient au moins 0.05% d'alcool déclare la Ligne de sécurité de la province de Québec dans son bulletin hebdomadaire de sécurité automobile.

sur 100 chauffeurs tués dans des accidents d'automobiles à New York pendant une période de trois ans seulement 42 n'avaient aucun signe d'alcoolisme dans lesang après l'épreuve de laboratoire. Or ce fait est un indice suffisant pour diriger des enquêtes locales dans les cas d'accidents dus à l'ébriété des personnes de claire le bulletin.

On fait remarquer qu les autorités américaines considèrent généralement comme "en état d'ivresse" toute personne dont le sang contient 0.05% d'alcool. Deux onces de whisky ou deux bouteilles de bière suffisent ordinairement à ébrécher une personne. Malgré cela le rapport fait sur les 100 chauffeurs mentionnés ci dessus indique que 35 d'entre eux avaient 0.25% d'alcool dans le sang 16 en avaient entre 0.10% et 0.25% et les 7 autres n'avaient qu'un vestige jusqu'à 0.10% d'alcool après épreuve.

Ces chiffres indiqueraient donc qu'environ un sur deux chauffeurs tués dans des accidents d'automobiles étaient en état d'ivresse avant leur accident. Le même tableau donne un sur trois piétons tués dans les accidents d'automobiles, comme étant aussi en état d'ivresse.

Lorsque l'épreuve donne 0.15%, ce qui résulte ordinairement de l'absorption de 6 ou 7 onces de whiskey, ou de 6 ou 7 bouteilles de bière, une personne ordinaire se sent généralement en jeu ou hors d'elle même, mais n'est certainement pas en état de conduire une automobile ou de marcher dans les rues

**LUSTRES A VENDRE**  
Lustres à vendre, soit pour salon, salle à diner, ayant déjà servis. Très bon marché pour un prompt acheteur.  
S'adresser à :  
421 rue Notre-Dame  
j.-n.-o. Thetford Mines

**PRÉVIENT LA CAUSE DE LA CONSTIPATION**



"Reconnais ALL-BRAX comme très efficace"

...dit Mlle Laroche, 667, rue Gervais, Trois-Rivières, Qué.  
"Nous avons trouvé qu'il y a une méthode très facile de prévenir la constipation ordinaire," continue-t-elle. "Depuis des années notre expérience a montré que manger du ALL-BRAX KELLOGG assure une régularité naturelle! Et, ALL-BRAX a bon goût!"

Le ALL-BRAX KELLOGG procure une "meilleure méthode" de corriger la cause de la constipation due à l'insuffisance du volume approprié dans l'alimentation. Mangez de cette croustillante céréale tous les jours, buvez beaucoup d'eau et voyez si l'usage de purgatifs déplorables ne devient pas inutile. Mais rappelez-vous, ALL-BRAX n'agit pas comme les cathartiques violents. Il prend du temps. Achetez ALL-BRAX en l'une des deux grandeurs commodées chez votre épicer; en paquets individuels dans les restaurants. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.


encombées. Encore moins, si le pourcentage dépasse 0.15%, où il n'y a plus de toute possible sur l'état d'ivresse de la personne ajoute le bulletin.  
La Ligue de sécurité supplie donc l'automobiliste de laisser le volant à quelqu'un d'autre, s'il pense qu'il peut mettre la vie de quelqu'un en danger. Un excellent conseil est: "Si vous buvez, ne conduisez pas; si vous conduisez, ne buvez pas".

**Décès et Funérailles**

**Monsieur Ferdinand Lapierre**  
(Suite de la première page)  
Cécile et Marguerite Dupuis, M. et Mme Joseph Gilibert, M. et Mme Maurice Boivin, Famille B. Normandeau, Famille Léonard Doyon, M. et Mme Joseph Drouin, M. et Mme Jules E. Lemay, Famille J. E. Bernard, M. Alphonse Beaudoin, M. et Mme Joseph Ordines, M. et Mme Pierre Savoie, M. et Mme Léonce Vermette, Famille Bernard Landry, Mme Vve F. Clavet, Famille F.X. A. Roy, M. et Mme Rosario Fillion, Famille N. Mongeau, Famille J. Thomas Vachon, de St-Frédéric, Famille Ludger Drouin, M. Raoul Savoie, Mlle Marie Reine Demers, M. et Mme Roméo Corribeau, M. et Mme William Lessard, M. et Mme Joseph Perron Mlle Alma Côté, M. et Mme Siméon Jobin, M. et Mme Jos

Emery, M. Bernadin Bolduc, M. Mass., Famille J. A. Lambert de et Mme Wellie Samson, Famille Robertsonville, M. Jos Rousseau Emile Grégoire, M. et Mme L. M. et Mme Dubois, M. et Mme E. Moriarty, Mme Joseph Tanguay, Famille Arthur Dupuis, neau, Mlle Dorothee Grégoire, M. et Mme Ed. Châteauf, Famille Joseph Blanchette, M. et Mme H. Verrault, M. et Mme M. J. Ephrem Bilodeau, Mme Odilon Drouin, Famille Napo- léon Gamache, M. et Mme Wen- ceslas Létourneau, Mlles Hugu- ette, Hélène et Madeleine Do- yon, Famille Achille Grégoire et Florence, M. et Mme Odilon Desrosiers, Famille Amédée St- Hilaire, La famille Napoléon Jobin, M. et Mme René Samson Famille Joseph Tanguay, M. J. A. Vachon, de Québec, Mme Jean Savoie, Mlle Pauline Girard M. et Mme Louis George Huard, M. et Mme Delphis Berthiaume, de St-Pierre Baptiste, M. et Mme J. M. Gagné, M. et Mme Raoul Bouchard, M. Napoléon Vallée, M. J. Alphonse Dussault, M. et Mme Albert Poissant, M. et Ed. Bolduc, M. Bernard Bureau M. et Mme Herménégilde Grégoire, M. et Mme Onésime Côté M. et Ernest Gravel, de Fitchburg M. et Mme Jos

**VIN ST PIERRE**



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens de Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY  
36 onces, 46¢ - 40 onces, 70¢  
Cruche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

thur Langlois M. et Mme Char- les E. Vermette Famille Allyre Lachance M. et Mme Henri Cam- paeu Mme Albini Champagne Famille Alfred Perron M. Mme Albert Simard Famille Hormi- das Ducharme Famille Omer Samson M. et Mme J.A. Marcot M. et Mme Léopold Lpierre Breakyville M. et Mme Adélar- Lacance M. et Mme Alfred Sa- voie Famille J.B. Berthiaume de Plessisville, M. et Mme T. A. Dubuc de Lauzon, Famille J. Gagnon, Famille Albert Mo- reau.

A la famille en deuil "Le Ca- nadien" offre ses sincères sym- pathies.

**L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DÉPASSE SON OBJECTIF! SUCCÈS ÉCLATANT**



**MAINTENANT, Il s'agit de mettre ces dollars à L'OEUVRE!**

Nous ne pouvons pas gagner la guerre sans argent; mais l'argent par lui-même est impuissant...  
Il faut que cet argent soit mis à l'oeuvre! Il faut que nos dollars soient transformés en avions, en chars d'assaut, en munitions; pour cela, il faut y consacrer toute notre habileté et toute notre énergie!  
Il s'agit maintenant d'employer ces dollars à la Victoire! Montrons à l'ennemi ce que peuvent valoir des dollars canadiens quand ils ont derrière eux toute l'énergie et toute l'habileté des travailleurs canadiens!  
Jusqu'ici, les horreurs de la guerre nous ont été épargnées. Nous n'avons pas vu nos villes bombar- dées, nos maisons démolies, nos enfants mitraillés dans les rues.  
Le moins que nous puissions faire, c'est de travailler d'arrache-pied, de faire chacun notre part sans nous laisser influencer par des questions de profits personnels. Trois repas par jour et un lit où dormir, c'est du luxe quand on pense au sort des nations qui vivent sous les bombes.  
Faites que votre travail quotidien soit chaque jour un pas de plus vers la victoire. Il faut travailler sans arrêt si nous voulons gagner, si nous voulons que la plus désastreuse des défaites nous soit épargnée.

**IL NE FAUT PAS QUE DES BRAVES MEURENT PAR MA FAUTE**

*Ce message vous est transmis par le département canadien des Munitions et Approvisionnements*



De 10 a.m. à midi  
De 2.30 p.m. à 4.30 p.m.  
De 7 p.m. à 8 p.m.

**EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.**

**Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE**

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

**AUTRES CONSEILS À OBSERVER**

- 1 ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- 2 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 3 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 4 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service non-stop